

COMMUNE DE TROOZ

BUDGET PARTICIPATIF – 2024

FORMULAIRE DE CANDIDATURE – « Titre du projet »

⇒ **Porteurs de projet**

- A. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE (Indiquez laquelle).

REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

Nom de l'association :

Adresse :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.
- Statuts de l'association

Date et signature :

B. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE **ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS.**

REMP LISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
...			

⇒ **Le projet**

C. RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ? (12 lignes maximum)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. En quoi votre projet s’inscrit-il dans les objectifs et défis du Programme communal de développement rural de la commune de Trooz ?

Faire le lien avec au moins 1 défi et 1 objectif parmi ceux listés ci-dessous.

Plus d’infos concernant ces objectifs et défis sur <https://www.pcdr.be/wp-content/uploads/2021/09/PCDR-TROOZ-2020.pdf> pp. 263 à 292

DEFI 1 : ENVIRONNEMENT et CADRE DE VIE Face à la richesse des biotopes, à la variabilité paysagère et au patrimoine historique de l’entité, préserver et valoriser le cadre de vie communal et renforcer le sentiment d’appartenance des citoyens

OBJECTIF 1.1 : Assurer des conditions propices au maintien, au développement et au respect de la biodiversité dans l’entité, notamment sur des sites calaminaires exceptionnels

OBJECTIF 1.2 : Recréer un lien entre l’homme et la Vesdre

OBJECTIF 1.3 : Favoriser une gestion énergétique communale durable

OBJECTIF 1.4 : Inventorier, sauvegarder, restaurer et valoriser le patrimoine environnemental, matériel (bâti, industriel), et immatériel (folklore, culture) de la commune

DEFI 2 : RESEAUTAGE (SOCIAL, ASSOCIATIF, ET DE MOBILITE) Face à un affaiblissement du lien social, créer des conditions favorables au renforcement de la convivialité et de l’entraide dans les villages, afin de lutter contre le phénomène de cité-dortoir et de développer un tourisme intégré à la vie locale

OBJECTIF 2.1 : Renforcer l’attractivité, la sécurité et la fonctionnalité des espaces publics villageois afin d’en faire des lieux de vie conviviaux au quotidien et développer un tourisme intégré à la vie locale

OBJECTIF 2.2 : Renforcer les services à la population, soutenir le développement des actions sociales, culturelles et associatives et mettre à disposition des citoyens des infrastructures de rencontres polyvalentes de qualité

OBJECTIF 2.3 : Fédérer les informations communales et associatives à destination de la population

OBJECTIF 2.4 : Étayer le réseau de mobilité douce existant sur la commune et déployer de nouvelles infrastructures assurant les liaisons douces vers les centres urbains que sont Liège et Verviers

OBJECTIF 2.5 : Renforcer la sécurité dans les villages face à l’important réseau routier national et communal

DEFI 3 : ECONOMIE Face au potentiel de développement de secteurs économiques diversifiés, valoriser les ressources du territoire afin de stimuler l’économie locale et de générer de l’emploi

OBJECTIF 3.1 : Favoriser l’implantation de nouveaux commerçants et producteurs en circuits-courts

OBJECTIF 3.2 : Poursuivre les initiatives communales visant au développement d’un tourisme vert et culturel tout en s’inscrivant dans une politique touristique transcommunale

OBJECTIF 3.3 : Encourager la réhabilitation ou la reconversion, notamment touristique, des anciens sites d’activités industriels, carriers et économiques

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Description du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider).

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : €

- d. Décrivez les mesures pour la durabilité du projet.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

e. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond.

- La commune
- Par nous, porteur de projet

5. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....